

Particularisme

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **23 (1986)**

Heft 837

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1023088>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le parapluie bulgare (suite)

La police, à l'intérieur des Etats, dans ses tâches ordinaires, connaît des problèmes analogues. Certes, elle ne peut être toujours angélique, mais les règles du droit cadrent impérativement son action. Tous les moyens efficaces ne sont pas reconnus légaux.

Il en va de même en droit international. Sur le ton de la rodomon-tade propre au style Chirac, les Français parlent un peu trop (il est vrai que le gaullisme n'a jamais renié ses barbouzes) de leurs services d'action.

La vigilance démocratique renforcée exige pour éviter toute contamination par "la lèpre" d'autant plus de rigueur sur le choix des moyens.

AG

Y'EN A POINT COMME NOUS !

(mam) Ratifiée en 1977 par les Pays-Bas, la RFA, la Suisse et le Luxembourg, la convention de Bonn sur la dépollution du Rhin, que la France a rejointe en 83, va enfin produire quelques effets. Le Ministre français de l'environnement a dévoilé récemment à Mulhouse le détail d'un plan élaboré après de longues négociations avec toutes les parties prenantes de cet épineux dossier, notamment les élus d'Alsace et de Lorraine. Sans entrer dans le détail, signalons que les mesures envisagées visent à réduire de 20 kg par seconde les rejets de sel dans le Rhin, provenant des mines de potasse d'Alsace. L'objectif à plus long terme est une diminution de 60 kg par seconde.

Touchant un problème international - les mines françaises ne sont de loin pas la seule source de pollution du Rhin - la convention de Bonn prévoyait un partage des frais entre les Pays-Bas (34%), la France et la RFA (30% chacun). Quant à la Suisse, neuf ans après sa signature, elle ne s'est toujours pas acquittée de sa part, fixée à 6% !

PARTICULARISME

Pourquoi tant de signatures appuyant des initiatives populaires en provenance d'Appenzell Rhodes-Extérieures sont-elles déclarées non-valables par la Chancellerie fédérale ? Pour les cinq initiatives abouties cette année, la proportion de signatures nulles va de 33,3 à 61,8%, pour une moyenne nationale se situant entre 1 et 3%. Avis aux collecteurs.

LA DEBLACLE DE SAURER

Arbon, c'est si loin

(cjp) Arbon, sur la rive thurgovienne du lac de Constance, est une coquette petite ville mal connue des Romands. Les difficultés de la maison Saurer les intéressent fort peu. Mais Saurer, pour Arbon, c'est comme Hermes pour Yverdon ou pour Ste Croix : une entreprise qui, en se développant, a engendré la prospérité d'une ville et d'une région. La crise que Saurer traverse actuellement n'est pas la première, mais c'est probablement la plus sérieuse.

Au milieu du siècle passé, un artisan du Wurtemberg, Franz Saurer, installait une fonderie à Saint-Georges, dans le canton de St Gall. Après quelques années il transférait son entreprise à Arbon. Elle a prospéré. Elle a innové. On a connu des autos Saurer au début de l'automobile. On a connu des moteurs de bateau. On est en passe d'oublier les camions Saurer, mais beaucoup sont inusables et porteront encore longtemps le nom de la marque.

L'armée, avec l'approbation des Chambres fédérales, a prolongé artificiellement l'agonie. Les grandes banques ont fait leur part pour éponger les dettes. Selon la FTMH, la rechute de Saurer fait la démonstration qu'on ne bâtit pas une politique industrielle valable à coup de commandes militaires. Dans un communiqué consacré au prochain redimensionnement de l'entreprise, le syndicat rappelle que "les collaborateurs furent contraints de travailler et

ERRATUM

Une malencontreuse coquille typographique s'est glissée dans notre dernière éditorial. Page 2, 2^e colonne, à la 25^e ligne, il fallait lire "communalisation" du sol au lieu de "commercialisation", ce qui fait quand même une certaine différence

d'accumuler démesurément les heures supplémentaires".

Après les camions, c'est le département des machines textiles qui va disparaître. 250 à 300 emplois seront supprimés. C'est beaucoup pour une entreprise, même importante, et surtout pour une petite ville. Il ne semble pourtant pas y avoir de crise sociale. Seuls quelques dizaines d'ouvriers se sont déplacés pour assister à l'assemblée syndicale convoquée pour informer des nouveaux développements de la situation. Est-ce de la résignation ? Est-ce la certitude de retrouver un emploi dans une autre entreprise ?

Certaines histoires remontent à la surface. On se rappelle qu'Arbon a eu, pendant quelques décennies, une majorité socialiste dans les autorités communales et que cette majorité a fait énormément pour aménager la qualité de la vie des habitants. On se souvient d'Albert Dubois, patron d'origine romande, qui cherchait à économiser et qui n'a jamais réussi à apprendre le thurgovien. On se rappelle que le Conseil d'administration a été présidé par le Conseiller aux Etats thurgovien Hans Munz. Les appuis politiques n'ont pas compensé le manque de compétitivité.

Mais la chute était prévisible. Saurer était encore au 66^e rang des entreprises sur la liste de la *Schweizerische Handelszeitung* en 1981. Cette année, elle est au 116^e rang.

Le carnet des commandes était de 466 millions en 1982, il n'était plus que de 183 millions en 1985. Destin d'une entreprise privée. De quoi nous mêlons-nous ?